

**COMMUNE DE
BUCQUOY**

**DEPARTEMENT DU
PAS DE CALAIS**

**CANTON DE
BAPAUME**

DELIBERATION

N°52/2026

Objet :

**Augmentation temps
de travail Emilia
LECLERCQ au 1^{er}
septembre 2026**

**Certifié exécutoire
par le Maire, le**

12 AOUT 2026



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-six, le 31 juillet, à vingt heures, le Conseil municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence d'Eugène DELAMBRE, en suite de convocation en date du 27 juillet 2026 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Etaient présents : Eugène DELAMBRE, Catherine ACCART, Bruno VIENNE, Magalie BOUTEMY, Juliette DUNAJSKI, Luc ADAMS, Nathalie BISSETTE, Benjamin DALLE, Jules VARLET, Anne-Marie BARBIER, Laurent MUCHEMBLED, Virginie THERLIER.

Absents excusés : Ghislaine LEMAIRE, Fiona HERENT, Juliette PETIT, Laurent DHE, Bernard FIEF, Manuella BERNASINSKI.

Absent : Arnaud BARBET

Procurations :

Ghislaine LEMAIRE donne procuration à Magalie BOUTEMY

Laurent DHE donne procuration à Jules VARLET

Fiona HERENT donne procuration à Nathalie BISSETTE

Juliette PETIT donne procuration à Eugène DELAMBRE

Bernard FIEF donne procuration à Juliette DUNAJSKI

Manuella BERNASINSKI donne procuration à Catherine ACCART

Secrétaire : Juliette DUNAJSKI

La séance ouverte, Monsieur DELAMBRE rappelle la délibération n°46/2026 en date du 11 juin concernant le renouvellement du contrat de travail de Madame Emilia LECLERCQ au 01 septembre 2026.

Il ajoute qu'avec la réorganisation du fonctionnement de la garderie, il convient d'augmenter son temps de travail pour assurer la bonne continuité du service. Son temps de travail serait de 26h15 par semaine annualisée au lieu des 24h/semaine annualisée votées le 11 juin dernier.

Après discussion et à l'unanimité des membres présents et représentés, le conseil municipal accepte d'augmenter le temps de travail de Madame Emilia LECLERCQ à 26h15 par semaine annualisée au 01 septembre 2026 et autorise Monsieur DELAMBRE à signer ce contrat.

Envoyé en préfecture le 12/08/2026

Reçu en préfecture le 12/08/2026

Publié le

ID : 062-216201814-20260731-D52_2026-DE

**FAIT ET DELIBERE EN SEANCE, LES JOURS MOIS ET AN SUSDITS ET ONT
SIGNE AU REGISTRE DES DELIBERATIONS LES MEMBRES PRESENTS.**

Le Maire,

Eugène DELAMBRE

